Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2008)

Heft: 1

Artikel: Conséquences pour l'armée suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Conséquences pour l'armée suisse



Mise en pratique en Suisse

Lors de l'exercice ZEUS (2006), l'armée suisse a expérimenté pour la première fois dans des grandes manœuvres les conséquences à tirer des expériences menées actuellement des opérations de sûreté sectorielle conduites avec des unités blindées et mécanisées. Pour le scénario de menaces prévu par les responsables de l'exercice, une formation d'intervention a été constituée. La brigade «task force» brigade d'infanterie renforcée par un bataillon de chars et un bataillon de grenadiers de chars s'est exercée à la sûreté sectorielle préventive.

Les médias suisses n'ont pas su analyser correctement cette orientation opérationnelle, bonne en soi, et l'ont mesurée à l'aune de considérations déjà dépassées, s'inspirant encore du tournant stratégique intervenu à la fin de la guerre froide. Beaucoup de commentateurs ont raillé l'utilisation de véhicules blindés de différents types pour des «missions de surveillance et de lutte contre le terrorisme», la jugeant disproportionnée, contre-productive et la considérant à tort comme un moyen de vendre au grand public une menace soi-disant inexistante.

Les arguments principaux, blindage de ses propres troupes, capacité à s'imposer («Show of Force») et possibilité de pouvoir recourir au moyen le plus efficace en cas de nécessité sont restés incompris. Cela n'est guère surprenant, médias et politiques étant coutumiers des vains débats à propos de l'acquisition de véhicules blindés. Il faut ici retenir comme explication une erreur de communication de la part des chefs de l'armée. Si les faiseurs d'opinion avaient reçu des informations complètes en temps voulu, nous n'en serions pas arrivés là.

A la une de notre journal à sensation, on a donc titré sans réfléchir: «Par Zeus! L'armée chasse les terroristes à travers la Suisse romande» (Blick 9.5.2006). On ne peut pas

trouver plus inadapté que le mot de terrorisme pour décrire l'éventail des formes de menaces éventuelles (cependant, nous ne voyons aucun terme plus adéquat...). Le terrorisme évoque une image stéréotypée répandue par les médias. Il n'est donc guère étonnant que les troupes blindées soient déclarées inaptes à intervenir face au terrorisme:

«Il est donc approprié de réduire les troupes blindées au profit de l'infanterie, la menace terroriste se combat plutôt avec des troupes légères aptes au combat qu'avec du matériel lourd. Et l'époque des batailles de chars en Europe est définitivement révolue.» (Die Südostschweiz 4.10.2006). Même le NZZ, habituellement plutôt proche de la réalité, a écrit que «le recours effrayant aux véhicules blindés pour lutter contre le terrorisme» était «éloigné de la réalité» (NZZ 4.10.2006).

Dans ce domaine, il faudra effectuer un intense travail d'explication car dans notre pays, les journalistes ne sont manifestement pas prêts à accepter l'engagement des troupes dans des combats réels permettant de mener des opérations de sûreté sectorielle comme le critère actuel permettant de définir les exigences à remplir par l'armée suisse. Dans ce domaine, l'acquisition prévue du véhicule protégés de transport de personnes (GMFT) va permettre de combler une lacune d'équipement entre les transporteurs Duro non blindés et non armés et les véhicules blindés sur roues Piranha. L'introduction de ces matériels donnera l'occasion de présenter au public de façon didactique les différents modes d'intervention et leur organisation.

Formation dans le domaine du combat interarmes

Le combat en zone urbaine (CEZU) est difficile à réglementer. Terrain et actions sont trop complexes. A la rigueur, il serait possible de réglementer les tâches de base. Beaucoup plus important est l'entraînement des unités combattantes. Soldats et cadres doivent s'habituer au combat urbain et apprendre à réfléchir et agir aux niveaux les plus divers (Three Block War).

De même, les grandes manœuvres feraient bien, dans la mesure du possible, de changer de nature. Infanterie et troupes blindées doivent s'exercer aux actions communes et mixtes dans la pratique. Lors des journées de l'infanterie et de l'armée de terre organisées en 2005 à Walenstadt, une compagnie d'infanterie, renforcée par un groupe de reconnaissance mécanisé et un groupe de chars de combat, a démontré de façon impressionnante à quoi devait ressembler un exercice dans le cadre du CEZU. Cependant, des terrains d'entraînement adéquats sont nécessaires pour

ce faire. En Suisse, ce sont les villages d'entraînement au combat en agglomération d'Äuli, à Walenstadt, et de Nalé, à Bure. Grâce aux systèmes de simulation en partie intégrés, on peut également représenter le fonctionnement d'armes lourdes. Walenstadt et Bure sont parfaitement bien adaptés à l'entraînement des troupes. Il existe par ailleurs quelques installations (par exemple Isone et LeDay) dans lesquelles on peut au moins apprendre et consolider certaines techniques. On peut cependant se poser la question de savoir si ces installations sont suffisantes.

Le DDPS a raison de vérifier où et comment pourrait être réalisé au moins un autre centre de formation au combat avec les installations appropriées pour le combat en zone urbaine. Des exercices certifiés, effectués par les unités sous la direction de militaires professionnels, peuvent ainsi permettre de déceler sans pitié des lacunes dans la formation et rendre possible une formation axée sur les objectifs. Les bataillons d'infanterie qui utilisent leurs chars de grenadiers sur roues comme des camions améliorés et s'exercent aux tâches de groupe les plus simples, cours de répétition après cours de répétition, s'enferrent dans l'idée selon laquelle le spectre des interventions modernes est une affaire statique. Ils n'ont cependant pas vu où il fallait actuellement mettre l'accent dans la formation. Il faut leur donner la possibilité de suivre une formation moderne en rapport avec les interventions qu'ils sont appelés à effectuer.

Armement: des investissements dans le domaine de la protection et de la mobilité sont nécessaires

Chars de combat

Lors de l'adoption du programme d'armement 06 (PA 06), une bonne décision a été prise, au moins du point de vue qualitatif, dans la perspective du maintien de notre capacité de défense. La **préservation de la valeur des chars de combat 87 Leo**, qui seront dotés d'une caméra thermique pour le commandant de bord autorisant les interventions nocturnes et la lutte contre les positions adverses camouflées, les préparatifs du système de conduite et d'information, l'aide au recul assurée par une caméra placée à l'arrière et le fonctionnement électrique de la tourelle et des armes sont des investissements nécessaires à la préservation des fonctionnalités.

Pour augmenter la valeur combative, il faudra dans un avenir proche améliorer le blindage supérieur car les agressions depuis la verticale contre les tanks sont une tactique appréciée et efficace dans les combats de maisons ou de localités. Protection contre les mines et amélioration du



blindage supérieur ont été repoussées avec la préservation de la valeur au programme d'armement 2006, de même qu'un armement fonctionnant en autarcie. Ces remises à niveau devraient être à nouveau envisagées le plus tôt possible.

Quand il sera commercialisé, il faudra également étudier l'acquisition d'un système de protection actif, et notamment pour tous les véhicules disposant d'un blindage milourd et lourd. Par ailleurs, il faudra adapter un nombre suffisant de chars de combat aux exigences des interventions de maintien de la paix par une technique modulaire. Le perfectionnement du Leopard 2 PSO (Peace Support Operation) sert ici de modèle: éléments de protection supplémentaires sur la tourelle et le châssis, lame de bulldozer, armes embarquées supplémentaires, moyens d'observation et système de caméra permettant une surveillance à 360 degrés, protection des instruments optiques et raccordement extérieur pour l'installation de communication du bord permettant de communiquer directement avec les unités à pied.6

L'acquisition de chars du génie et de chars de déminage est une suite logique. Ils garantissent la mobilité des formations blindées et des unités lourdes de la task force. Il faudra cependant s'interroger sur le nombre d'exemplaires. Il en va de même pour les chars de grenadiers aptes au combat du type CV 90/30. L'abandon de la deuxième tranche s'est peut-être avéré intéressant du point de vue de la

politique financière, mais il est discutable du point de vue de l'accomplissement des missions. Comme l'infanterie a également besoin d'une composante lourde, il faudra au moins examiner l'acquisition d'un nombre réduit d'exemplaires.

Véhicules d'accompagnement et de transport protégés

Il faut ensuite **investir dans la protection et la mobilité pour l'ensemble** des troupes. Avec les chars de grenadiers à roues 93 (Cgr 93) disponibles, l'infanterie ne peut couvrir qu'une partie de ses besoins de mobilité protégée. Il est irresponsable de laisser le gros des déplacements de troupes s'effectuer à bord de véhicules non protégés.

Les formations d'infanterie actives doivent être **entièrement** dotées de véhicules de combat et de transport protégés contre les éclats d'obus. Avec les chars de grenadiers à roues (Cgr 93) acquis jusqu'à présent, l'infanterie a réussi à couvrir une partie de ses besoins. Dans toutes les situations concernées par l'éventail des menaces, protection et mobilité sont des facteurs décisifs pour garantir l'aptitude à l'intervention des troupes engagées.



Un véhicule rapide, blindé et malgré tout économique (traduisez: facile à financer) doit donc être acquis en complément. Le véhicule protégé de transport de personnes (GMTF) – transféré du programme d'armement 2007 au programme d'armement 2008 afin d'approfondir les essais menés au sein des troupes – satisfait à ces exigences de l'environnement des interventions modernes. Le GMTF doit être considéré comme un moyen complémentaire pour l'infanterie et ne préjuge en rien du spectre d'intervention de l'infanterie. A l'avenir, celle-ci devra faire face à un éventail de menaces qui aura encore tendance à s'élargir et donc à des situations de plus en plus complexes. Pour cela, elle doit disposer de moyens de transport protégés adéquats. Le projet d'achat du GMTF est la conséquence logique pour offrir à nos fantassins un véhicule offrant une protection suffisante.

A moyen terme, il faudra également envisager la remise à niveau quantitative et qualitative de la flotte de Piranhas pour rester concurrentiels non seulement en termes de mobilité et d'effet de protection, mais aussi du point de vue de la puissance de feu des armes de soutien. C'est pourquoi il faudra plus particulièrement vérifier le niveau de blindage et l'armement prévu et les compléter ou les renouveler de façon ponctuelle. Ici, la famille de véhicules de combat Stryker sert d'exemple.

En principe, l'armée suisse est encore dans une situation acceptable en ce qui concerne les véhicules blindés. Il s'agit de ne se laisser dépasser en aucun cas, en dépit d'une marge de manœuvre financière réduite, ni de se laisser détourner des objectifs par des manœuvres de diversion peu fondées et reposant sur des motivations politiques. Cela signifie qu'une fois réalisé l'équipement complet de l'infanterie en véhicules protégés contre les éclats d'obus, il faudra envisager et réaliser l'équipement du noyau de base mécanisé en véhicules de combat de la prochaine génération (APS compris).